

Le 2 novembre 2020

Madame la Rectrice  
Académie de Montpellier

Madame,

Mobilisés à distance à l'occasion du confinement du printemps 2020, le service social des élèves et étudiants a largement contribué à la continuité pédagogique des élèves les plus éloignés de l'école et à la prévention du décrochage scolaire. Par l'écoute attentive des préoccupations de familles isolées et inquiètes, il a soutenu l'exercice de leur parentalité mise à l'épreuve et favorisé leur accès aux droits en mobilisant les ressources locales et institutionnelles. Il a assuré son rôle dans la prévention et la protection de l'enfance en lien avec les partenaires.

Le service social des personnels s'est largement mobilisé depuis le début de la crise sanitaire pour accompagner les personnels également impactés dans leur vie personnelle et professionnelle.

En alerte permanente, les personnels sociaux ont fait preuve de résilience en adaptant et/ou innovant leurs pratiques, et cela malgré les nombreux obstacles logistiques et matériels rencontrés et le sentiment de frustration ressenti devant l'exercice complexe d'une relation d'aide à distance ,

Les personnels sociaux restent très inquiets de l'aggravation des inégalités sociales et scolaires alors que la crise sanitaire s'installe dans la durée et met en péril la santé de tous.

Le SNASEN Unsa est favorable à ce que les établissements scolaires, et plus largement l'ensemble des services publics, restent ouverts en cette rentrée de novembre 2020 alors que la crise sanitaire oblige à un second confinement généralisé.

Pour mener à bien nos missions et pour éviter de reproduire les conditions de travail déplorables liés au premier confinement, nous vous demandons expressément :

- L'octroi d'une autorisation permanente de déplacement professionnel sur l'ensemble du secteur d'intervention (le département d'exercice) pour les personnels sociaux reconnus comme itinérants

- L'équipement en matériel professionnel téléphonique et informatique de l'ensemble des personnels sociaux :

A ce jour, malgré nos demandes réitérées, nous n'avons pas de matériel, et ne pouvons donc pas fonctionner en télétravail ou réduire nos déplacements. Le matériel mis à notre disposition dans les établissements scolaires souvent obsolète, ne permet pas le travail en visioconférence avec les partenaires pourtant indispensable notamment dans le cadre de la protection de l'enfance. Les entretiens téléphoniques avec les familles, élèves, étudiants pourraient être facilités grâce à des téléphones portables professionnels . Nous sommes environ 100 assistants de service social dans notre Académie et attendons depuis longtemps d'être

doté de ce matériel !

- Le maintien de temps d'échanges et de mutualisation au sein des services
- L'anticipation dans les services du plan de continuité d'activité en prévision du scénario « confinement avec fermeture des établissements »

Le SNASEN Unsa demande pour la sécurité des personnels sociaux :

- Le recours au télétravail pour les personnels vulnérables ou vivant avec des personnes vulnérables
- Des aménagements d'horaire et/ou télétravail pour les personnels se déplaçant en transport en commun entre le domicile et le travail et pour ceux qui partagent un espace de travail commun (service social des personnels par exemple)
- La mise à disposition de matériel de protection (masques, gel hydroalcoolique...)
- L'accès à des bureaux aérés, désinfectés, permettant l'accueil du public dans le respect des distances physiques dans chacun des établissements du secteur d'intervention

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à nos demandes légitimes pour assurer nos missions de service social et de service public dans cette période difficile. Je vous prie de recevoir madame la rectrice mes respectueuses salutations.

*Danielle SANCHEZ*  
Secrétaire académique  
34-snasen@unsa-education.org;





